

Missions des tuteurs Infirmiers, aides-soignants et manipulateurs d'électroradiologie médicale dans l'encadrement des stagiaires

CONTACT

Tél. : 05.87.49.33.31

Email : ifsi@ch-tulle.fr

Site internet : www.ifsi-tulle.fr

LIEU DE LA FORMATION

IFPS du Centre Hospitalier
Cœur de Corrèze
18, rue du 9 juin 1944
19000 TULLE

DUREE DE LA FORMATION

4 jours

DATES FORMATIONS

1^{ère} session :

10 - 11 mars et 21 – 22 mai 2026

2^{ème} session :

14 – 15 octobre et 24 – 25 novembre 2026

TARIF

700 € par participant

NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR SESSION DE FORMATION

7 aides-soignants

7 infirmiers

7 manipulateurs d'électroradiologie médicale

PUBLIC CONCERNE

Aide-soignant

Infirmier

Manipulateur d'électroradiologie médicale

INTERVENANTS

Equipe pédagogique de l'IFPS

ORIENTATIONS PRIORITAIRES VISEES

- Innover pour garantir la pérennité de notre système de santé
- Innover en matière de formation des professionnels
- Maitrise de stage et tutorat

CONTEXTE

Une place prépondérante est donnée aux apprentissages en stage. En effet, il est nécessaire de travailler sur les conditions à mettre en place pour permettre un questionnement optimum sur les pratiques, et de créer une collaboration efficace et pérenne avec les professionnels de terrain.

- L'arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'état d'aide-soignant conforte la professionnalisation par l'acquisition de 5 blocs de compétences. Il renforce l'accompagnement du tuteur pour l'acquisition de 11 compétences en stage clinique.
- Depuis 2009, dans la logique du cursus licence, master, doctorat, tous les IFSI appliquent le référentiel de formation défini par l'arrêté du 31 juillet 2009 conduisant au diplôme d'état d'infirmier. Cette réforme est basée sur le développement des compétences, avec une valorisation de l'apprentissage par l'expérience en stage clinique.

OBJECTIFS

Intégrer la dimension d'encadrement de la fonction tutorale en développant :

- La compétence pédagogique : le tuteur accompagne les apprenants, il évalue et les aide à évaluer leur progression dans l'acquisition des compétences professionnelles.
- La compétence relation-communication : le tuteur recueille les informations nécessaires au suivi de l'apprenant auprès des professionnels de proximité, il est l'interface entre le Maître de stage, l'équipe pluridisciplinaire et le formateur référent du stage.
- La compétence organisationnelle : le tuteur en accord avec le Maître de stage réfléchit à créer des conditions optimales d'acquisition des compétences, (organisation d'un parcours, choix de situations de soins en respectant les paliers d'apprentissage, mise à disposition des ressources du service...)

CONTENU

- Référentiels professionnels (d'activités, de compétence, de formation)
- Outils de suivi et d'évaluation (Port Folio, feuilles de stage, bilans intermédiaires...)
- Approches et méthodes pédagogiques (analyse de pratiques, réflexivité, débriefing de situations professionnelles, laboratoire de simulation, observation et évaluation formative)
- Élaboration de situations emblématiques, création d'outils d'accompagnement, de progression, recherche documentaire, techniques d'entretien d'évaluation, de positionnement.

EVALUATION DE LA FORMATION

- Questionnaire de pré formation
- Questionnaire post formation